



*Au service
des peuples
et des nations*

**Projet de
Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger
Instrument de Stabilité à Court Terme**

Rapport intermédiaire



Mai 2013

**CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LE NORD DU NIGER, INSTRUMENT
DE STABILITE A COURT TERME**

CONTRIBUTION FINANCIERE DE :

UNION EUROPEENNE – ROYAUME DU DANEMARK - PNUD



*Au service
des peuples
et des nations*

Table des matières

1	Acronymes	4
2	Résumé exécutif et contexte	5
3	Progrès atteints vers la réalisation des produits/effets escomptés	6
4	Défis, risques et leçons apprises	17
5	Perspectives / Prochaines étapes	20
6	Rapport Financier Intérimaire.....	21

1 Acronymes

CFDC :	Centre de Formation en Développement Communautaire
CFGCT :	Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales
CNCCAI :	Commission Nationale de Contrôle et de Collecte des Armes Illicites
ENAM :	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
FDS :	Forces de Défense et de Sécurité
HACP :	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HIMO :	Haute Intensité de main d'œuvre
IdS CT :	Instrument de Stabilité à Court Terme
LOA :	Lettre d'Accord
MOU :	Mémoire d'Accord
PNUD :	Programme des Nations-Unies pour le Développement
STD :	Services Techniques Déconcentrés
UE :	Union Européenne

2 Résumé exécutif et contexte

Le Niger a mis en place en octobre 2011, une Stratégie de Sécurité et de Développement des zones sahélo-sahariennes. Cette stratégie vise essentiellement à impulser une dynamique plus forte de développement économique, social et culturel de ces zones qui sont confrontées à une problématique spécifique de développement largement influencée par les conditions délétères de sécurité y prévalant. Cette stratégie met un accent particulier sur la situation de la jeunesse confrontée à une crise à facettes multiples caractérisée par le chômage, l'analphabétisme, l'oisiveté, et l'exode. La problématique de la sécurité au Niger est un défi majeur pour la paix, la stabilité et le développement de la bande sahélo-saharienne, fragilisant ainsi l'Etat et minant le processus de développement dans le nord Niger. C'est dans ce contexte que l'Union Européenne, le Danemark et le PNUD se sont engagés à soutenir les initiatives de développement dans le nord du Niger à travers l'Instrument de Stabilité à Court Terme (IdS-CT) pour les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry. La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et le PNUD se sont associés à l'IdS à travers le projet « Contribution à la Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger » dont la convention de financement a été signée le 11 mai 2012, pour mettre en œuvre ce projet en collaboration avec les autorités décentralisées.

Le Projet s'articule autour de trois (3) axes : (i) le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, (ii) l'appui à la réinsertion socioéconomique des jeunes sans emploi de la communauté et (iii) le soutien aux institutions pour la consolidation de la paix.

Le présent rapport dresse un bilan des douze (12) premiers mois de mise en œuvre des 3 composantes du document du projet "Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger, Instrument de Stabilité à Court Terme".

Durant les douze premiers mois d'exécution, le projet a atteint les résultats suivant :

- Au niveau de la composante n°1 « sécurité des biens et des personnes », 225 policiers municipaux ont été recrutés, 235 formés et déployés dans les quinze (15) communes d'Agadez et encadrés par 15 sous-officiers comme prévu dans les objectifs du projet; les structures communautaires de relais pour la sensibilisation aux dangers et possession illicite des armes et le déminage humanitaire ont été mises en place et sont opérationnelles avec des moyens de déplacement mis à leur disposition par le projet. Concernant la mise à disposition des moyens de communication, une étude est en cours de réalisation par la HACP afin de déterminer le type de moyens de communication nécessaires. A la fin de la campagne de déminage inscrite dans le cadre de ce projet, 266 km sur les axes secondaires et 967 722.75 m² de superficies minés dans les communes de Gougaram et Tchountoulous ont été déminées et dépollués ;
- Au niveau de la composante 2 qui a trait à la réinsertion socioéconomique des jeunes sans emploi à travers la création d'opportunités d'emploi temporaire et la formation professionnelle, plus de 11 559 jeunes, hommes (69%) et femmes (31%) sont engagés dans trente-quatre (34) microprojets HIMO de réhabilitation et/ou reconstruction des infrastructures socioéconomiques (agriculture, élevage, environnement, pistes rurales, écoles et centres de santé). Une étude régionale sur la réinsertion des jeunes sans emploi a été menée et validée par les parties prenantes

dans la région. Celle-ci a permis d'identifier les filières de formation professionnelle, que le projet vient de lancer. En plus, le projet est en train de construire deux centres de formation professionnelle en développement communautaire dans les communes de Bilma et de Tchirozerine ;

- Concernant la composante 3 qui est relative à l'appui aux structures et initiatives de paix, le projet a lancé la mise en œuvre de dix (10) projets d'initiative de paix en partenariat avec des ONG nationales à travers un MOU signé entre le PNUD et dix (10) ONG. En outre, le projet a acquis et mis à la disposition de la HACP, de la CNCCAI, du Gouvernorat et du Conseil Régional, un total de quatre (4) véhicules et du matériel informatique. Quatre-vingt-dix (90) motos ont été acquises et mises à la disposition des policiers municipaux et des encadreurs dans les quinze communes d'Agadez.

A ce stade intermédiaire du projet, bien que le projet ait atteint des résultats significatifs au regard des objectifs cités dans le document du projet, (i.e. police municipale, déminage humanitaire, HIMO, formation professionnelle...etc.), grâce au renforcement des capacités de l'Unité Crise et Relèvement, tant au niveau de Niamey qu'au niveau d'Agadez, l'appui et conseil du management du PNUD, mais aussi grâce aux partenaires de mise en œuvre, notamment la HACP, la CNCCAI et les collectivités locales, il est aussi important de signaler, qu'il y a eu du retard dans le démarrage effectif de certaines activités sur le terrain.

3 Progrès atteints vers la réalisation des produits/effets escomptés

Le projet de Consolidation de la Paix dans le Nord du Niger, Instrument de Stabilité à Court Terme intervient dans les quinze (15) communes de la région d'Agadez ainsi que dans les communes des régions de Tahoua et Tillabéry pour le fonds d'appui aux initiatives de paix. Il met en œuvre différentes actions afin d'atteindre des effets escomptés. Le présent rapport met en exergue les principaux résultats atteints à ce jour :

Produit 1 : La sécurité des biens et des personnes au niveau communautaire est renforcée

Résultat 1.1 : Les unités de police municipale dans quinze communes sont en place et fonctionnelles

Dans le cadre, du résultat le projet prévoit le recrutement et la formation de 225 agents municipaux, la mise à disposition de 225 kits de services disponibles et utilisés, de 75 motos fonctionnelles et de 70 Thurayas.

Les unités de police municipale sont créées et fonctionnelles dans les quinze communes de la région d'Agadez. La création de cette police permet de garantir la sécurité des personnes et des biens (le maintien de l'ordre, le respect de la loi, la tranquillité, la sûreté et la salubrité publiques). Cette activité répond aussi au besoin d'intégration des jeunes soumis au risque de s'adonner à ces activités délictueuses ou terroristes. En effet, 235 policiers répartis dans 15 unités à travers les 15 communes ont été recrutés du 26 mai au 9 juillet

2012, puis formés à l'Ecole Nationale de Police et de la Formation Permanente de juillet à octobre 2012 (4 mois) et ont été mis à la disposition des communes. En plus un sous-officier des forces de défense et de sécurité a été affecté à chaque unité pour l'encadrement de ces policiers. C'est un précieux service de proximité qui permet de contenir et de lutter contre l'insécurité. Par ailleurs, c'est un renfort pour les autres forces de défense et de sécurité, qui pourront, désormais, s'appuyer sur les agents de la police municipale pour disposer d'information. La mise en place de cette police de proximité est très appréciée par les populations des communes rurales. Cependant, leur contribution à l'amélioration globale de la sécurité des biens et des personnes au niveau communal est difficile à évaluer compte tenu de leur diversité et de leur dispersion. La question du suivi, de l'entretien, de la chaîne de commandement et surtout de la pérennisation de cette police est à prendre en compte.



Parade des éléments de la police municipale à l'occasion des cérémonies de sortie, PNUD, Nov.2012

Les équipements notamment les 75 motos et accessoires motos (casques, assurances, ...etc) ont été acquis et livrés. En plus, des tenues et des accessoires supplémentaires ont été acquis et mis à leur disposition dans les différentes communes. Par rapport aux moyens de communication, une étude de faisabilité est en cours pour déterminer les moyens les plus appropriés pour la police municipale.

Un cadre juridique devra clarifier prochainement le statut de cette police municipale. Un projet de loi régissant la police municipale a été examiné et adopté par le Conseil des Ministres lors de sa séance de travail du 13 février 2013. Ce projet de loi a été transmis au courant du mois de mars à l'Assemblée Nationale pour adoption.

Résultat 1.2 : Les risques d'accidents liés aux mines et armes illicites sont identifiés et atténués

Le PNUD a délégué la responsabilité de l'exécution de cette composante à la CNCCAI avec la signature d'une lettre d'accord. Pendant la période couverte par ce rapport, les activités mises en œuvre se rapportent : (i) au renforcement des capacités de la cellule de la CNCCAI d'Agadez ; (ii) à la formation aux techniques de déminage humanitaire des FDS et personnes ressources ; (iii) au recrutement, à la prise en charge et à la formation des relais communautaires ; (iv) à l'acquisition de matériel de déminage ; (v) à l'équipement et la prise en charge des relais communautaires ; (vi) à la production des outils de communication sur le danger des armes de petit calibre et la non-violence armée ; et (vii) aux opérations de déminage.

Ci-après le niveau de réalisation pour chaque activité :

- i. **Renforcement des capacités de la cellule CNCCAI Agadez** : depuis le mois de mai 2012 il a été mis à la disposition de la cellule CNCCAI deux (2) staffs, chargés de l'accompagnement et du suivi des activités entrant dans le cadre du déminage et de la récupération d'armes. Il s'agit d'un chef de cellule et d'un agent de suivi & évaluation dont leur performance et l'impact de leurs activités seront évalués à la fin du projet.
- ii. **Formation aux techniques de déminage humanitaire des FDS et personnes ressources** : en octobre 2012 la CNCCAI a procédé à la formation de 50 démineurs dont 35 militaires et 15 ex-combattants, conformément aux objectifs initiaux, ce qui a permis d'accroître et de renforcer les capacités de la CNCCAI en démineurs mixtes (ex-combattants ; FDS) et cela conformément au respect des normes internationales de déminage humanitaire pour les opérations de terrain.
- iii. **Formation des relais communautaires** : Du 26 au 30 septembre 2012, la CNCCAI a procédé à la formation de 50 relais communautaires, dont trois femmes, chargés de la sensibilisation de la population sur le danger des mines et l'incitation à la remise volontaire des armes illicites. Cette activité a permis de renforcer de manière substantielle le pool composé de 25 relais dans les années antérieures. Etant donné la sensibilité du sujet et le caractère volontaire de la remise des armes possédées illégalement, aucune arme n'a été remise à ce jour. Une stratégie d'information, éducation et communication sera donc établie avec l'appui du PNUD afin d'atteindre les résultats / impacts prévus par le projet.
- iv. **Acquisition de matériels de déminage**: dans le cadre de cette activité la CNCCAI a acquis localement un lot de matériel de balisage et de marquage, et confectionné des tenues de démineurs. En plus, la CNCCAI a acheté en Belgique, du matériel de haute technologie composée de 4 détecteurs EBEX 422 GC, 30 sondes amagnétiques de déminage, une jumelle télémétrée trupulse 200, et 2 GPS OREGON 550 T.
- v. **Equipement et prise en charge des relais communautaires** : cette activité comporte deux volets. Dans un premier temps, le projet a acquis et mis à la disposition des relais communautaires quinze (15) motos de marque KASEA à raison d'une moto par commune et cinquante (50) cellulaires comme moyen de communication équipés de puces et d'un crédit initial. Dans un second temps, le projet couvre les primes mensuelles de chaque relai communautaire à travers la lettre d'accord établie avec CNCCAI.
- vi. **Production d'outils de communication sur le danger des armes de petit calibre et la non-violence armée** : cette activité n'a pas été réalisée durant la première partie du projet comme cela était planifié. Toutefois les relais communautaires ont effectué des opérations de sensibilisation, cependant, la remise volontaire des armes s'est avérée plus difficile que planifiée compte-tenu du contexte sécuritaire dégradé et de la perception des populations de la nécessité de conserver des moyens d'autoprotection dans ce contexte. Cette activité sera réalisée durant la dernière partie du projet : la CNCCAI avec l'appui du PNUD réalisera un atelier d'élaboration

de la stratégie et des outils d'information, d'éducation, et de communication (IEC) à la non-violence et au danger des armes légères et de petit-calibre. Cette stratégie permettra la mise en œuvre des activités de sensibilisation d'ici à la fin du projet.

- vii. Conduite des opérations de déminage humanitaire :** cette activité a consisté en la dépollution et au déminage des axes secondaires. Le déminage effectif et systématique a commencé le 15 octobre 2012 et a pris fin en janvier 2013, sur une planification opérationnelle de deux secteurs conformément aux cinq (5) zones à risque telles que définies dans le document de l'étude technique et la priorisation du secteur de Gougaram et de Tchountoulous. Les opérations se sont déroulées normalement. Au niveau des résultats, à Gougaram, 86 km d'axes secondaires et 360 000 m² ont été déminés et dépollués et à Tchountoulous, 180 km d'axes secondaires et 607 722 m² ont été déminés et dépollués. Cette activité était conduite par une équipe mixte de spécialistes de déminage humanitaire, composée du Génie Militaire et des ex-combattants formés en marge de ce projet. Elle contribuera à consolider la paix et instaurer un climat de confiance entre les militaires et les civils. Parallèlement à la dépollution et au déminage des axes secondaires, l'information était relayée auprès des usagers des axes concernés, rendant ainsi possibles les activités socioéconomiques.

Produit 2 : Appui à la réinsertion socioéconomique des jeunes sans emploi de la communauté

Le second axe d'intervention est l'appui à la réinsertion socioéconomique des jeunes sans emploi. La réinsertion est menée à travers la réalisation de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ; la formation professionnelle et l'accès des jeunes à la formation et à l'éducation par la construction de deux Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC).

Résultat 2.1 : Les jeunes sans emploi sont réinsérés et appuyés dans leurs communautés à travers les activités HIMO

15 diagnostics communaux ont été réalisés comme prévu dans les objectifs du projet. Ces diagnostics ont permis d'identifier 34 projets communautaires en tant qu'initiatives communautaires HIMO.

Les 34 projets HIMO sont en cours d'exécution dans les quinze communes de la région. Dans ce cadre, une mission conjointe PNUD, HACP et services techniques régionaux d'Agadez, d'identification des travaux réalisables en HIMO, a été effectuée dans les 15 communes de la région d'Agadez du 6



Creusement des puits de recharge des nappes phréatiques, Iférouane © UNDP Niger

au 20 juillet 2012, au cours de laquelle des secteurs prioritaires porteurs de travaux HIMO ont été identifiés, en collaboration avec les maires, les populations et les services techniques décentralisés.

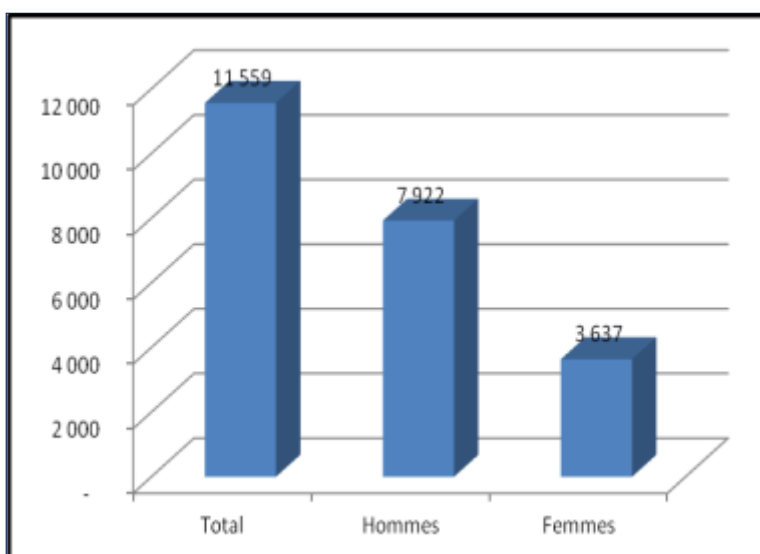
A l'issue de cette mission, 34 dossiers de projet ont été montés et validés pour l'ensemble des quinze communes d'Agadez. Des Lettres d'Accord (LOA) ont été signées avec les différentes mairies pour la mise en œuvre des projets. Dans le cadre des lettres d'accord, les communes ont la responsabilité de mettre en place leurs différents comités de suivi et de gestion des projets (le comité communal de gestion des projets, le comité de gestion du site/chantier, et le comité ad hoc de passation des marchés). Des comités de suivi technique et de contrôle de qualité ont été mis en place au niveau régional et départemental.



Désensablement des salines, Fachi © UNDP Niger

A la date du rapport, sur les 34 projets mis en œuvre dans la région d'Agadez, 8 projets sont déjà terminés dans les communes de Tabelot (1), Timia (3), Iférouan (3) et Dabaga (1). Au-delà des résultats atteints dans le domaine de la réinsertion socioéconomiques des jeunes, le rapport final établira le résultat d'impact des réalisations physiques des projets communautaires.

Après les difficultés des premiers mois, en matière de production des rapports techniques et financiers par les communes, et suite aux formations aux procédures de gestion et de rapportage financier, on note une évolution positive dans la production des rapports. A ce jour, 3 communes ont reçu la troisième et dernière tranche des fonds, 9 ont reçu la deuxième tranche parmi lesquelles 8 ont soumis leurs rapports pour l'obtention de la dernière tranche. Cependant, une commune, Djado, n'a pas encore justifié la première tranche des fonds, compte-tenu de l'éloignement de la commune (1000 km d'Agadez) et des difficultés de communication.



Le nombre d'emplois générés par les HIMO désagrégé par genre

Dans presque toutes les communes à l'exception de Djado, les travaux ont déjà atteint pour un taux de réalisation financière (delivery) de 82%.

En termes d'impact, 288 400 Hommes/Jour sont réalisés. Cela correspond à 11.559 personnes employées (dont 31% de femmes, pour une enveloppe d'environ 1.082.958 Euros soit 73,26% du montant global (1.500.000 Euros) des projets, qui vont directement aux populations, soit environ 3.000 FCFA/H/J.

Les domaines concernés par ces projets sont : la gestion de l'environnement (restauration des sols, protection des berges, ...etc.); l'agriculture (récupération des terres agricoles, aménagement des fermes agricoles, élagage des dattiers); la réhabilitation des infrastructures communales (mairie, école, centre de santé, monument historique, aménagement des sources d'eau, création des marres, fonçage des puits perdus pour la recharge des nappes).

Pour la mise en œuvre des activités HIMO, le projet de contribution à la consolidation de la paix dans le nord du Niger met l'accent sur l'implication effective des services techniques décentralisés qui sont chargés d'assurer le suivi technique, la supervision et le contrôle qualité des travaux exécutés, selon leur secteur d'intervention. Pour ce faire, les LOA signées avec les communes comportent des lignes budgétaires (en termes de pourcentage) pour couvrir les coûts de suivi technique et contrôle de qualité par les autorités départementales, régionales et les services techniques déconcentrés. De plus, une fois par mois, l'équipe de terrain du PNUD d'Agadez, se rend dans chaque commune pour faire le suivi et la supervision des activités, et l'encadrement sur place des comités de gestion en se focalisant sur la gestion financière des fonds et le reporting.

A cette date, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) conjointement avec les services techniques ont également mené deux missions de supervision.

Bien que l'évaluation finale d'impact n'ait pas encore été réalisée, selon les rapports de terrain et les témoignages des autorités et des bénéficiaires, les initiatives communautaires HIMO auraient permis d'atténuer les effets de la pauvreté et du désœuvrement sur les jeunes (hommes et femmes) vulnérables et d'accroître la résilience de ces populations face aux risques d'adhésion aux activités illicites.

Les initiatives HIMO ont également permis de renforcer les capacités des collectivités locales décentralisées dans l'exécution et la gestion des projets, et de dynamiser le développement communautaire s'inscrivant dans les Plans de Développement Communal.

Enfin les initiatives HIMO ont prouvé être un outil déterminant de renforcement de la cohésion, du dialogue et de la confiance communautaire (et donc la consolidation de la paix) en permettant pour la première fois aux autorités communales de donner du travail à leurs citoyens.

Etude d'identification des jeunes et des communautés et élaboration d'un plan de formation

Dans un souci d'orienter les formations et l'insertion socioéconomique des jeunes sans emploi dans les filières porteuses, il était prévu, dans ce projet, la réalisation d'une étude sur les besoins des jeunes en terme de formation, afin de faire face à certains défis propres à la formation professionnelle et technique tels que la faible adaptation des filières de formation aux besoins du marché de l'emploi.

A cet effet, un consultant national, épaulé par une équipe composée d'experts en statistique, sociologie et des formateurs non-formels, a été recruté pour réaliser cette étude dans les 15 communes d'Agadez. Un échantillon de 2 250 jeunes, soit 1 140 femmes (dont 675 âgés de 15 à 24 ans) et 1 110 hommes (dont 690 sont âgés de 15 à 24 ans) à raison de 150 répondants par commune, ont pris part à l'étude.

L'étude a été finalisée et validée au cours d'un atelier tenu à Agadez le 13 décembre 2012.

Lors de la validation de l'analyse et des conclusions de l'étude, il a été relevé les contraintes, les défis et la qualité de la formation des enseignants, la politique de l'enseignement et la nécessité d'apporter des réformes profondes dans le système éducatif de base qui reste déterminant pour toute autre formation. Les échanges autour de l'étude ont permis aux maires et à la jeunesse présente d'exprimer leurs points de vue.

L'étude est validée par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, et partagée avec les différentes parties prenantes, y compris les partenaires techniques et financiers et les collectivités locales. Elle est en cours de publication.

Résultat 2.2 : L'employabilité des jeunes est dynamisée au niveau des communautés ciblées

2.2.1 Renforcement des capacités des structures de formation professionnelle et communautaire existante dans les communes de Bilma et Tchirozérine

La résorption du chômage des jeunes reste difficile pour beaucoup de communes de la région d'Agadez. Ceci est d'autant plus vrai que dans beaucoup de communes, les jeunes sont en dehors du système scolaire sans aucune perspective d'éducation et d'emploi et les opportunités d'investissement dans l'éducation sont inexistantes. En effet, aucune école de seconde chance, ni aucune structure de formation professionnelle n'existent dans certaines communes. Dans le cadre de ce projet, il est prévu d'appuyer le renforcement des capacités des jeunes dans leur communauté afin de favoriser leur insertion socio-économique notamment à travers l'appui aux structures de formation et par la facilitation de l'accès des jeunes aux structures de formation professionnelle.

A cette date, les travaux de construction de ces deux Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC) ont été lancés et ont été finalisés au mois d'avril 2013. Les communes ont été responsabilisées dans l'exécution des travaux, non seulement pour minimiser les coûts qui auraient été très élevés si on avait fait un appel d'offres public, mais aussi, comme une stratégie de création au niveau local d'opportunités d'emplois des jeunes désœuvrés. Les jeunes sans emploi, filles et garçons, des Communes Urbaines de Bilma et Tchirozerine sont les bénéficiaires directs des CFDC. Les deux CFDC de Tchirozerine comme de Bilma sont à présent opérationnels avec des formations de courte durée notamment pour les filières d'électricité, de chauffeur dépanneur et de couture.

2.2.2 Réalisation du plan de formation

Au regard des conclusions et des recommandations de l'étude de faisabilité, auxquelles s'ajoutent les consultations menées avec la Direction Régionale de la Formation Professionnelle (DRFP) et les autorités locales, il a été recommandé d'assurer des formations professionnelles de perfectionnement autour des filières suivantes :

- Mécanique (auto-moto- et motopompe) ;
- Coiffure/beauté;
- Chauffeur dépanneur (poids léger et lourd) ;
- Electricité/Bâtiment ;
- Couture/tricotage ;
- Teinture/Batik.

Les formations ont débutées au mois d'avril 2013 et sont dispensées au niveau de quatre grands centres dont : (1) **Centre de Formation d'Agadez** pour Agadez, Ingall, Aderbissinat et Timia; (2) **Centre de Formation de Tchirozérine** pour Tchirozérine, Tabelot et Dabaga ; (3) **Centre de Formation d'Arlit** pour Arlit, Iférouane, Dannet et Gougaram ; et (4) **Centre de Formation de Bilma** pour Bilma, Djado, Fachi et Dirkou.

Ce projet est exécuté par le PNUD et la Direction Régionale de la Formation Professionnelle par une lettre d'accord qui a été signée avec la Direction Régionale de Formation Professionnelle d'Agadez. Cette dernière est responsable de la coordination et de la



Centre de formation professionnelle de Tchirozerine, filière électrique et couture, Mai 2013

supervision des formations dans les quatre centres. En plus, l'accord comprend les activités liées à l'actualisation de six modules de formation, et prend en compte un nouveau module sur l'entrepreneuriat, le suivi et la supervision pédagogique des cours de formation en cours de test dans les quatre centres. Enfin le PNUD a fourni l'équipement des quatre centres en matériel pédagogique et l'acquisition des kits de sortie des apprenants est en cours.

Produit 3 : La culture de la paix est promue au niveau des communautés, des conseils communaux et du conseil régional d'Agadez

Dans le cadre de ce projet, il est prévu un fonds de soutien aux structures et initiatives de consolidation de la paix dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry d'une part et le renforcement des capacités de la HACP, la CNCCAI et des Conseils Régionaux et Communaux d'autre part. Le présent rapport retrace les résultats atteints au niveau de la mise en œuvre des initiatives de paix ainsi que le niveau de renforcement des capacités des structures nationales, régionales et communales.

3.1 Renforcement des capacités de la HACP et CNCAI, du conseil régional d'Agadez, des conseils communaux

Appui Technique et Institutionnel à la HACP, CNCCAI, Gouvernorat et Conseil Régional d'Agadez

Dans le cadre du projet, quatre cadres techniques dont un coordinateur de projet, un expert en planification et suivi/évaluation (pour la HACP), un chef de cellule et un agent de suivi & évaluation (pour la CNCCAI) ont été désigné par décret par la HACP afin de renforcer l'équipe de gestion du projet IdS au niveau central et en région pour la partie nationale. Leurs indemnités sont couvertes par le projet. De plus, un assistant financier a été recruté pour renforcer les capacités de la HACP en matière de gestion et rapportage financier.

En plus de cet appui institutionnel, quatre (4) véhicules et du matériel informatique, incluant les ordinateurs fixes et portables, les imprimantes et photocopieuses, ont été acquis et mis à la disposition de la HACP, la CNCCAI, le Gouvernorat, le Conseil Régional d'Agadez et les communes. Le mobilier de bureau est en cours d'achat pour les communes et le conseil régional. Quatre (4) membres de la HACP ont pris part à un voyage d'études, pris en charge par le projet, dans les pays de la sous-région pour une durée de deux à trois semaines afin de suivre des formations en management et leadership.

Formation des élus locaux



Formation des élus locaux session « genre, paix et développement », mai 2013, Agadez, © UNDP Niger

121 élus (dont 40 femmes) ont bénéficié des formations suite à une lettre d'Accord signée entre le PNUD et l'ENAM. La formation s'est déroulée du 6 au 18 mai 2013 dans la salle de réunion du Gouvernorat d'Agadez sous forme de quatre sessions. Chaque session a duré trois jours, avec des cibles différentes et des modules propres. La presse nationale publique et privée a couvert l'événement.

Des sessions de formation spécifique ont été organisées pour les femmes élues et se sont déroulées en Français, Haoussa et Kanouri. Les formateurs ont abordé des thématiques propres aux besoins des participants :

- rôle et responsabilités des élus ;
- montage des projets ;
- marché public ;
- travail décent et droits fondamentaux ;
- gestion et résolution de conflits professionnels ;
- concept genre et rôle des femmes dans la construction de la paix ;
- différents types de violences faites aux femmes ;
- introduction aux résolutions des Nations Unies 1325, 1820, 1888 ;
- et les 8 points de l'Agenda en faveur de l'égalité des sexes en situation crise et relèvement.

Les débats ont permis un échange d'expériences entre les 15 communes d'Agadez et entre les représentants des régions de Tillabéry, Agadez et Tahoua. L'aspect genre a fait l'objet d'observations, débats et d'un ancrage parmi tous les participant et notamment dans l'esprit des femmes élues et des présidents de commissions des conseils communaux : affaires institutionnelles, paix et sécurité, affaires sociales et développement rural. A l'issue des formations, les participants ont reçu les documents de support des trois modules de formation.

3.2 La mise en place d'un fonds de soutien aux initiatives de consolidation de la paix

Fonds d'appui aux initiatives de paix :

Dans le cadre de la mise en œuvre des fonds d'appui aux initiatives de paix, un appel d'offres public a été lancé et douze (12) microprojets sur quarante-quatre (44) dossiers reçus remplissaient les critères d'éligibilité de l'appel d'offres, dont dix (10) projets soumis par les organisations de la société civile (ONG) et deux projets soumis par les communes de Tabelot et Dabaga. Après la revue des critères de la convention de financement entre le PNUD et l'UE les critères pertinents de sélection suivants ont été retenus :

- Etre une ONG dûment enregistrée, légalement reconnue et ayant un statut, ou alors une commune de la zone d'action ;
- Pertinence de l'action à la consolidation de la paix ;
- Efficacité et faisabilité de l'action proposée ;
- Capacité financière et opérationnelle de l'organisation ;
- Pérennisation de l'action.

Considérant que les communes n'étaient plus éligibles, seuls les dix (10) microprojets présentés par des ONG nationales ont été sélectionnés pour le financement. Des mémorandums d'accords entre le PNUD et les dix (10) ONG ont été signés pour une valeur totale de 213 100 Euros. Les microprojets couvrent les régions et les communes suivantes :

Région d'Agadez	Région de Tahoua	Région de Tillabery
Commune d'Ingal	Commune Kao	Commune d'Anzourou
Commune d'Aderbissanat	Commune Tchintabaraden	Commune de Tondikiwindi
Commune d'Iferouane	Commune de Tassara	Commune d'Inatès
	Commune de Tillia	Commune de Banibangou

Les domaines d'intervention des projets couvrent, entre autres, l'éducation à la paix, la prévention des conflits, la cohésion sociale, l'engagement à la citoyenneté, la protection/promotion du patrimoine culturel régional, et les activités génératrices de revenu susceptibles de contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité des populations à risque.

Tous les projets des ONG ont commencé en décembre 2012 ou janvier 2013 avec un cycle de réalisation de 5 à 8 mois. A la date du rapport, le taux de réalisation financière (taux de delivery) s'établit au total à 63,72% avec un montant de décaissement de 148 556 Euros. Afin d'assurer la qualité des rapports financiers et des résultats sur le terrain, les coordinateurs des projets et les comptables des ONG ont reçu une formation sur les procédures de gestion et de reporting financier du PNUD.

Réhabilitation de l'école primaire de Tezerzet

Dans le cadre du fonds de soutien aux initiatives de paix, il était prévu de réhabiliter l'école primaire de Tezerzet détruite par le conflit armé entre l'armée nationale et la rébellion. Considérant le degré de destruction de l'école, les travaux à effectuer nécessitent la reconstruction complète de l'école.

Cette activité constitue un symbole fort de réconciliation entre l'armée et les communautés; celle-ci étant reconstruite par la Direction Centrale du Génie Militaire. Le démarrage des travaux n'a pas pu commencer à temps du fait que le village et le périmètre de l'école étaient encore minés. A l'issue des travaux de déminage réalisés par la CNCCAI, et faisant suite aux missions d'évaluations conjointes des dégâts par le Génie Militaire, la HACP, la Direction Régionale de l'Education et le PNUD, le Génie Militaire a élaboré un cahier des charges (dossier technique et devis) dont la valeur est arrêtée à la somme de 177 348 Euros. Le PNUD, en relation avec les structures compétentes de l'Etat, a fait appel à une contre-expertise de ce montant. Une lettre d'accord avec le Génie Militaire a été signée, les travaux vont démarrer au mois de juillet 2013, pour un montant de 93.602 Euros.

4 Défis, risques et leçons apprises

1. Défis

D'une manière générale, les défis liés à l'atteinte des objectifs du projet sont inhérents à l'étendue de la région d'Agadez, à l'insécurité qui sévit dans la zone, et aux faiblesses de la capacité de gestion des autorités locales :

- Couvrir l'ensemble des quinze communes de la région d'Agadez dont l'accès est souvent difficile vu l'étendue de la région et le relief accidenté. A titre indicatif, pour une mission de suivi et supervision des activités du projet dans les 15 communes de 10 jours, deux équipes parcourent plus de 5 045 Km sur un terrain désertique.
- Compte tenu de la dégradation du contexte sous régional, et de l'intervention au



Mali, l'escorte ordinaire n'était plus possible et les équipes de suivi ont dû recourir à des escortes exceptionnelles comprenant plus d'éléments et de véhicules, et dont les coûts sont de ce fait plus élevés. A titre d'exemple, pour une mission de 10 jours, les frais d'escorte s'élèvent à 8 982 Euros. Par ailleurs, les coûts d'escorte budgétisés ont été sous-estimés car il n'a pas été possible sur le terrain d'appliquer l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Défense décidant

Ensemble du véhicule sur la route de Bilma

© UNDP Niger

du partage des coûts d'escorte entre le gouvernement et le SNU. Les FDS sur le terrain ont notifié au projet qu'ils n'étaient pas en mesure de respecter l'arrêté ministériel, notamment en ce qui concerne le partage à part égale des coûts de carburant et des coûts d'entretien. Ils ont donc refusé d'effectuer les escortes si le projet ne prenait pas en charge l'intégralité de ces coûts, ce qu'a fait le projet.

- La nature des projets HIMO identifiés prioritairement par les populations a nécessité d'engager des moyens matériels élevés d'une part, et d'autre part des moyens de suivi technique qui ne pouvaient pas être pris en charge par les autorités locales comme cela avait été prévu à cause d'un déficit capacitaire. Cela a nécessité de faire appel plus fréquemment aux services techniques régionaux et donc à des moyens budgétaires plus importants qui étaient sous budgétés (le taux effectif de dépense atteint 529% de la ligne budgétaire prévue).
- Les faibles capacités de gestion, surtout financière, et le manque de clarté des mécanismes internes de contrôle et de responsabilisation dans certaines communes retardent sensiblement les travaux et demandent un suivi très rapproché. Pour l'ensemble des communes les représentants ont dû gérer pour la première fois un budget ad-hoc à leur budget annuel, et surmonter le manque de confiance qui s'était installé avec les populations.
- Assurer la pleine participation et l'adhésion aussi bien des populations que des autorités régionales, départementales et locales, a été une tâche laborieuse compte-tenu des difficultés de communication (enclavement des communes situées en zone rurale).
- Concernant la mise en place des unités de la police municipale dans les communes d'Agadez, l'adoption du statut juridique de la police municipale reste toujours un défi dont les solutions se trouvent dans le processus législatif national où le PNUD a des moyens d'action limités.
- La remise volontaire des armes s'est avérée plus difficile que planifiée compte-tenu du contexte sécuritaire dégradé et de la perception des populations de la nécessité de conserver des moyens d'autoprotection dans ce contexte. Compte-tenu des difficultés rencontrés dans la collecte des armes (voir ci-haut), les microréalisations / activités d'encouragement et d'accompagnement ne pourront pas être réalisées suite à la révision budgétaire proposée par le bailleur.
- La pérennisation des acquis et la gestion des attentes futures des populations est un défi majeur en raison de la durée limitée du projet dans un contexte de vulnérabilité encore très élevée.

1. Les risques

La Crise malienne constitue un risque majeur pour la mise en œuvre du projet. En effet, la région d'Agadez et le nord du Mali partageant les mêmes populations et frontières,

l'intervention militaire a des conséquences sur la région d'Agadez, dès lors qu'elle peut constituer une zone de repli pour les groupes armés qui occupaient le nord du Mali.

2. Leçons apprises

- Dans une zone aussi étendue que la région d'Agadez, il est important de faire preuve de flexibilité en matière de stratégie de programme pour être en mesure d'intervenir rapidement en cas d'imprévus ou encore tirer parti des occasions qui se présenteront pour atteindre les objectifs du projet. Selon le témoignage des autorités communales, la création des unités de police municipale a créé une atmosphère de sécurité dans de nombreuses communes qui ne disposaient d'aucun dispositif formel de sécurité.
- Dans un premier temps, les moyens consacrés aux microréalisations auraient dû être affectés aux efforts de sensibilisation et à l'élaboration des politiques nationales en matière de possession légale des armes et des mécanismes de contrôle et de collecte des armes illicites. En effet, concernant la collecte des armes, la phase de sensibilisation doit être menée sur un temps plus long avec des outils diversifiés pour aboutir à un changement de comportement des populations qui aboutira à la remise volontaire des armes.
- Les travaux HIMO, au-delà de leur caractère collectif, favorisent la cohésion sociale et le rapprochement entre les personnes ; de ce fait, l'implantation de ce type d'activités de travail collectif est souhaitable pour la consolidation de la paix.
- Le partenariat avec les services techniques décentralisés (STD) est un gage de réussite dans la mise en œuvre des activités HIMO et la pérennisation des ouvrages réalisés. Ils assurent d'une part le suivi, le contrôle et la supervision des activités et d'autre part apportent également des appuis conseils aux communes et aux populations bénéficiaires dans tout le processus. C'est pourquoi leur implication est indispensable aussi bien dans la conception des projets que dans la mise en œuvre.
- La forte participation des populations dans la réalisation des ouvrages, a généré beaucoup de revenus et a pu améliorer leurs conditions de vie ; bon nombre de ces bénéficiaires (hommes, femmes et jeunes) affirment que ces types d'actions leur sont directement profitables et bénéfiques.
- Afin de permettre la transmission du savoir aux bénéficiaires (que cela soit dans le cadre de la formation de la police municipale, des élus ou des formations professionnelles, etc.) il est souhaitable que le projet utilise la langue que les bénéficiaires maîtrisent le plus facilement.
- Assurer la formation professionnelle dans un contexte d'analphabétisme généralisé parmi les populations cibles, nécessite de coupler les formations professionnelles avec des cours d'alphabétisation fonctionnelle afin d'assurer l'intégration des populations les plus défavorisées. Par ailleurs, il est nécessaire d'assurer des modules

de formation à l'entrepreneuriat (en complément du capital de sortie) permettant aux bénéficiaires de capitaliser sur leurs acquis techniques, particulièrement s'ils ont accès aux services de micro-finance.

- Dans le cadre du renforcement des capacités des élus locaux, il s'avère nécessaire d'intégrer les autres parties prenantes décentralisées (i.e. gouverneur, préfets, et services techniques déconcentrés) dans les mêmes sessions de formation afin de clarifier les rôles, les missions et les limites de leurs responsabilités dans le cadre de la décentralisation. La tenue de sessions communes de formation permettra d'éviter les tensions/conflits de compétence pouvant émerger des possibles incompréhensions.

5 Perspectives / Prochaines étapes



Les missions conjointes de suivi, de supervision et d'évaluation avec la partie nationale vont se poursuivre. Les perspectives portent également sur les modalités de sortie et de clôture du projet. Parmi les activités à venir les plus importantes qui seront menées dans les mois restants, il y a :

- Appui à la CNCCAI dans l'élaboration de la stratégie d'information, éducation et communication sur le danger des armes de petit calibre et la non-violence.

Mission de suivi des HIMO avec les autorités locales, Agadez © UNDP Niger

- Poursuite de l'assistance technique au Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi pour l'élaboration de la stratégie de formation professionnelle de courte durée ;
- Finalisation de la reconstruction de l'Ecole de Tezerzet par le Génie Militaire et préparation de la cérémonie de réconciliation ;
- Finalisation des travaux de réhabilitation du bureau du Conseil Régional ;
- Lancement de la réalisation de la série de films documentaires sur le projet de contribution à la consolidation de la paix dans le nord du Niger – IdS, comme prévu dans le document de projet ;
- Réalisation de l'évaluation finale du projet et de la préparation du processus d'audit.

6 Rapport Financier Intérimaire

Initialement, le montant total du financement du projet s'élevait à 4 594 542 Euros, soit 6 101 651 USD (taux de 1 Euro équivalent à 1,328 USD en mai 2012). Après la signature de l'avenant n°1 le 7 mai 2013 entre le PNUD et l'Union Européenne, le coût du financement est désormais de 4 294 943 Euros.

Au 31 mai 2013, le montant total des fonds reçus s'élève à 3 101 705 Euros, soit 3 910 172 USD ; cela représente un taux de décaissement de 72% par rapport aux ressources attendues.

Les dépenses cumulées (incluant engagements) au cours de la période allant de mai 2012 à mai 2013 s'élèvent à 3 366 435 Euros, soit un taux d'exécution de 78 % sur un budget total de 4 294 943 Euros. Ces dépenses sont constituées par :

- d'une part, des dépenses totalement réalisées et payées pour un montant de 2 661 260 Euros, soit 79% des dépenses totales ;
- et d'autre part, des engagements en cours portant sur des activités en voie d'achèvement (constituées essentiellement des projets HIMO et de LOA signées avec la HACP et les ONG) pour un coût total de 705 175 Euros. Celles-ci représentent 21% des dépenses totales : 705 089 Euros.

I. Fonds reçus

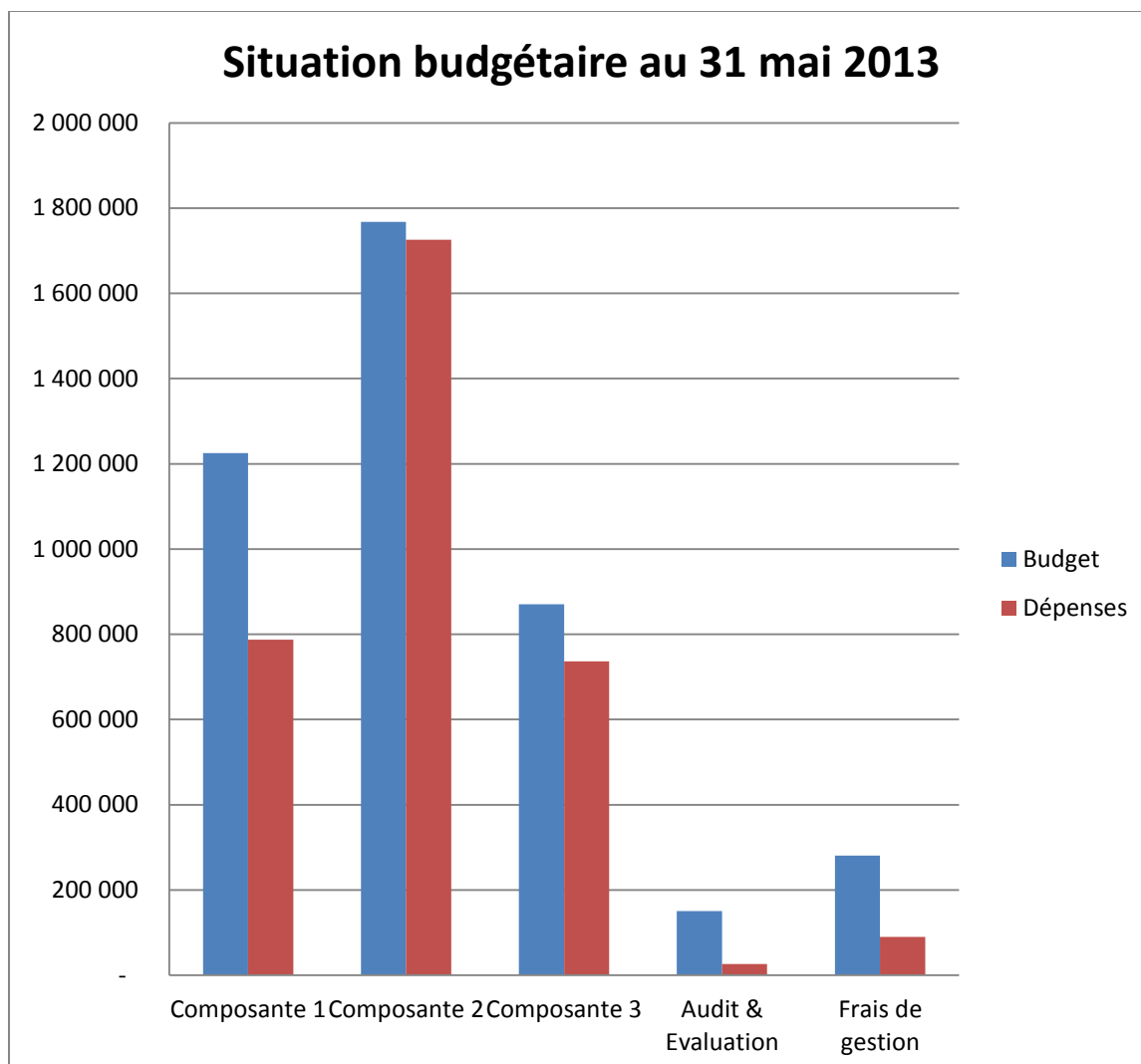
Conventions			Fonds reçus			Solde à recevoir
Référence	Montant €	Equivalent en \$	Dates de versement	Montant en €	Equivalent en \$	
Convention IFS-RRM/2012/291-229 du 11/05/2012 avec l'Union Européenne et avenant n°1 du 7 mai 2013	2 635 037	3 499 385	7/06/2012	1 701 799	2 114 036	933 238 €
Convention du 18/05/2012 avec le Danemark	1 300 000	1 726 428	29/08/2012	1 040 000	1 318 173	260 000 €
PNUD	359 906	477 963	18/05/2012	359 906	477 963	
TOTAL GENERAL	4 294 943	5 703 776		3 101 705	3 910 172	1 193 238 €

II. Utilisation des ressources

Le financement a couvert l'ensemble des activités du projet de mai 2012 à mai 2013. Le coût total des activités - y compris les engagements relatifs aux activités en cours d'achèvement - s'élève à 3 366 435 € et se répartit selon le tableau ci-après :

Composantes du projet	Budget en EUR	Dépenses en EUR ¹			Balance en EUR	Taux d'exécution
		Dépenses réalisées et payées	Engagements en cours	Dépenses totales		
Composante 1 : Renforcement de la sécurité des personnes et des biens	1 223 402	731 266		731 266	492 136	60%
Composante 2 : Appui à la réinsertion socio-économique des jeunes	1 767 500	1 164 705	571 832	1 736 537	30 963	98%
Composante 3 : Soutien aux institutions et aux initiatives pour la consolidation de la paix	872 200	648 288	133 343	781 631	90 569	90%
Audit et suivi-évaluation	150 863	26 683		26 683	124 180	18%
TOTAL COUTS DIRECTS	4 013 965	2 570 942	705 175	3 276 117	737 848	82%
Frais de gestion	280 978	90 318		90 318	190 660	32%
TOTAL GENERAL en EUR	4 294 943	2 661 260	705 175	3 366 435	928 508	78%

¹ La comptabilité du PNUD étant tenue en US dollar alors que la convention de financement a été signée en EUR, une conversion des montants issus d'Atlas a été faite en EUR pour faciliter autant que possible la compréhension de la partie financière du rapport.



A. Renforcement de la sécurité des personnes et des biens : 731 266 €

Les dépenses de cette composante représentent 22% des dépenses totales de la période et sont réparties sur deux activités :

➤ **Unités de police municipale : 617 252 €**

Ces dépenses sont relatives à l'acquisition de motos et matériels de communication pour la police municipale et les relais communautaires, aux études d'opérationnalisation de la police, à l'encadrement et formation des relais communautaires et aux salaires et kits des agents de la police municipale ainsi qu'au fonctionnement de quinze unités de police municipale.

➤ **Atténuation des risques et Lutte anti-mines : 114 014 €**

Il s'agit de dépenses relatives aux ressources humaines assurant le suivi-évaluation des mines et armes illicites, à la publication des outils IEC sur la non-violence armée et le danger lié aux mines et ALPC, à l'acquisition des matériels de déminage, aux opérations de déminage et à la collecte des armes illicites.

B. Appui à la réinsertion socio-économique des jeunes : 1 736 537 €

L'ensemble des dépenses de cette composante constitue 52% des dépenses totales du projet à ce jour et couvre deux activités :

➤ **Insertion des jeunes : 1 587 252 €**

Ces dépenses sont constituées essentiellement des équipements et réhabilitation des centres de formation en développement communautaire, des travaux d'intérêt communautaire à haute intensité de main d'œuvre.

➤ **Dynamisation employabilité : 149 285€**

Les études de besoins des communautés et des jeunes, l'élaboration du plan stratégique de formation professionnelle, la promotion des compétences créées et/ou renforcées et la formation multisectorielle constituent les dépenses de ce poste.

C. Soutien aux institutions et aux initiatives pour la consolidation de la paix : 781 631 €

Cette composante a absorbé 23% du montant des dépenses totales du projet. Les dépenses de la composante ont été imputées à deux activités :

➤ **Promotion de la culture de la paix : 743 881 €**

Les dépenses de ce poste sont constituées par le financement des microprojets dans différentes communes (fonds de soutien), à l'acquisition de mobilier, matériels informatiques et véhicules pour les HACP, gouvernorats et communes, de l'érection d'un monument de la paix, de la réhabilitation et l'équipement d'une école et ainsi que le financement de deux missions de formation à l'étranger des autorités nationales.

➤ **Gestion du Programme : 37 750 €**

Ces dépenses représentent les charges liées aux ressources humaines du projet et à la formation des agents de la HACP, des frais d'entretien des véhicules et fournitures de bureau pour l'unité de gestion du projet.

D. Audit et Suivi-évaluation

Les dépenses se sont élevées à **26 683 €** sur la période ;

E. Frais de gestion : 90 318 €

Il s'agit des frais de gestion (GMS) prélevés par le PNUD conformément aux conventions de financement signées avec l'Union Européenne et le Danemark.

Annexe III: avenant n° 1 à la Convention IFS-RRM/2012/291-229 - PNUD

Budget de l'Action	Budget selon Avenant N° 1				Exécution du Budget au 31 Mai 2013				
Coûts	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR) ³	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)	Taux Réalisations
1. Ressources humaines									
1.1. Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)									
1.1.1 Technique -salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)									
(1) Coordinateur de projet indemnités	par mois	18	152	2 736	par mois	11	156	1 716	63%
(1) Expert planification et suivi évaluation indemnités	par mois	18	152	2 736	par mois	11	156	1 716	63%
(1) Chef de cellule CNCAAI	par mois	18	400	7 200	par mois	11	288	3 168	44%
(1) agent en suivi et évaluation mines et armes illicites indemnités	par mois	18	300	5 400	par mois	11	222	2 442	45%
(15) Formateurs multidisciplinaires	par mois	270	160	43 200	par mois	270	-	-	0%
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien -salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)									
(1) Gestionnaire comptable	par mois	20	1 300	26 000	par mois	9	895	8 064	31%
Sous-total Ressources humaines				87 272				17 106	20%
2. Voyages									
2.1. Missions de suivi de terrain HACP (carburant et perdiems)		20	800	16 000		6	2 487	14 922	93%
2.2. Voyage d'études HACP à l'étranger (billets, perdiems, coût de formation)		4	6 000	24 000		4	5 554	22 216	93%
Sous-total Voyages				40 000				37 138	93%
3. Equipements et fournitures									
3.1. Achat ou location de véhicules									
3.1.1. Véhicules 4X4 Station Wagon (HACP, CR et Gouvernorat)		3	45 000	135 000		3	43 378	130 134	96%
3.1.2. Véhicules 4X4 Pick UP double cabine déminage.		1	30 000	30 000		1	31 232	31 232	104%
3.1.3. Motos TT (75 police+15 Relais)		90	2 000	180 000		90	2 604	234 360	130%

3.2 Matériels de communications				-					
3.2.1. Thurayas pour la police municipale (70)		70	600	42 000		70	-	-	0%
3.2.2. Cellulaires+ crédits de recharge pour les relais communautaires (50)		50	400	20 000		50	141	7 050	35%
3.3 Mobilier, matériel d'ordinateur									
3.3.1. Ordinateurs de bureau (8 HACP, 5 CR, 5 Gouvernorat et 15 communes)		33	900	29 700		33	900	29 700	100%
3.3.2. Micro-ordinateurs portables (5 HACP)2.		5	1 200	6 000		5	1 200	6 000	100%
3.3.3. Onduleurs		33	150	4 950		33	150	4 950	100%
3.3.4. Imprimantes		33	200	6 600		33	248	8 184	124%
3.3.5. Photocopieurs (HACP et CR Agadez)		2	4 500	9 000		2	4 500	9 000	100%
3.3.6. Vidéo projecteur (HACP)		1	1 020	1 020		1	1 020	1 020	100%
3.3.7. Tableau chevalier (HACP)		5	150	750		5	150	750	100%
3.3.8. Equipement bureaux conseil régional et 15 communes-kit bureau (chaises, armoires, tables...)		16	700	11 200		16	-	-	0%
3.3.9. Equipement bureaux HACP pour les Internationaux, kit bureau (chaises, armoires, tables, ..)		2	700	1 400		2	-	-	0%
3.4 Machines, outils etc.									
3.4.1 Réhabilitation Bureaux HACP		1	7 400	7 400		1	-	-	0%
3.4.2 Equipements et réhabilitation Centres de Formation en Développement Communautaire (CFDC Ingall et Bilma)		2	50 000	100 000		2	34 908	69 816	70%
Sous-total équipement et fournitures				585 020				532 196	91%
4. Bureau local									
4.1. Coût des entretiens et réparations véhicules (4)	Par mois	72	107	7 704	Par mois	48	114	5 472	71%
4.2. Consommables-fournitures de bureau	Par mois	18	150	2 700	Par mois	12	483	5 796	215%
4.3. Autres services (tél/fax/internet, maintenance, entretien)	Par mois	18	500	9 000	Par mois	12	198	2 376	26%
Sous-total Bureau local				19 404				13 644	70%
5. Autres coûts, services									
5.1 Publications									
5.1.1. Outils IEC sur la non-violence armée et le danger liée aux mines et ALPC (messages radio, affiches...)		1	20 000	20 000		1	2 177	2 177	11%
5.1.2. Manuel de formation et matériel pédagogique		1	20 000	20 000		1	20 000	20 000	100%

5.2 Etudes, recherche				-					
5.2.1. Consultation sur l'élaboration de l'étude d'opérationnalisation de la police municipale		1	20 000	20 000		1	9 015	9 015	45%
5.2.2. Etude de besoins des communautés et des jeunes (15 diagnostics)		1	20 000	20 000		1	19 160	19 160	96%
5.2.3. Plan stratégique de formation professionnelle		1	2 000	2 000		1	-	-	0%
5.3 Coûts de vérification				-					
5.3.1. Audits et suivi		1	60 000	60 000		1	26 683	26 683	44%
5.4 Coûts d'évaluation									
5.4.1 Evaluation finale		1	88 000	88 000		1	-	-	0%
5.4.2 Traduction, interprètes		1	2 863	2 863		1	-	-	0%
5.6 Coûts des conférences/séminaires									
5.6.1. Formation initiale Police municipale (5 sessions x 45 participants x5jours)	session	5	20 000	100 000	session	5	12 821	64 105	64%
5.6.2. Encadrement (15 encadreurs formateurs x 50 euros x14mois)	mois	210	50	10 500		84	57	4 788	46%
5.6.3. Formation Relais communautaires (2 sessions X 25 personnes x 5jours)	session	2	11 200	22 400	session	2	11 022	22 044	98%
5.6.4. Formations porteurs microprojet arme contre développement (3 sessions x 40 personnes x 3jours)	session	3	7 000	21 000	session	3	-	-	0%
5.6.5. Formation professionnelle multisectorielle (15 session de formation X 20 jours/mois X 20 jeunes)	session	15	6 900	103 500	session	15	299	4 485	4%
5.6.6. Formation staff HACP gestion et planification	session	3	4 000	12 000	session	3	-	-	0%
5.6.7. Formations des conseils communaux et régionaux en consolidation de la paix et la gestion locale (4 sessions x 40 personnes x 4jours)	session	4	11 600	46 400	session	4	11 269	45 076	97%
5.6.8. Formation FDS et ex-combattants au déminage humanitaire (2 session x 50 x 5jours)	session	2	17 500	35 000	session	1	17 086	17 086	49%
5.7 Actions de visibilité				-					
5.7.1. Production et diffusion de films de capitalisation des activités réalisées avec les jeunes		1	12 000	12 000		1	-	-	0%
5.7.2. Affiches, pagnes, sacs, tee-shirts, casquettes		1	25 000	25 000		1	-	-	0%

Sous-total Autres coûts, services				620 663				234 619	38%
6. Investissements									
6.1. Travaux HIMO									
6.1.1. Main d'œuvre (5 000 jeunes x 86 jours x 3euros)	par trimestre	6	216 667	1 300 002	par trimestre	6	180 493	1 082 958	83%
6.1.2. Matériels de travaux	par trimestre	6	25 000	150 000	par trimestre	6	39 984	239 904	160%
6.1.3. Contrats d'encadrement et suivi (services technique, ONG et prestataire individuel)	par trimestre	6	8 333	49 998	par trimestre	6	44 040	264 240	529%
6.2. Appui aux opérations de déminage et de collecte des armes illicites									
6.2.1. Fonds d'initiatives armes contre développement (mise en place de microréalisations communautaires)		1	70 000	70 000		1	-	-	0%
6.2.2. Matériels de déminage (50 sondes magnétiques, 10 détecteurs magnétiques, 50 kits tenues démineurs, un lot matériels balisage, un lot de matériels de marquage, lits de camp et autres matériels divers)		1	70 000	70 000		1	39 369	39 369	56%
6.2.3. Primes démineurs (8)	Hj	66	866	57 150	Hj	66	198	13 068	23%
6.2.4. Prise en charge relais communautaires (50)	Hj	120	250	30 000	Hj	120	103	12 360	41%
6.2.5. Conduite d'opérations de déminage humanitaire		1	60 000	60 000		1	32 902	32 902	55%
6.2.6. Réalisation de missions de sensibilisation sur collecte et la destruction des armes illicites	mission	4	1 039	4 156	mission	3	598	1 794	43%
6.3. Mise en place unités de police municipale		18							
6.3.1. Salaires agents de la Police municipale (225)	par mois	4 050	76	307 800	par mois	2 820	76	214 320	70%
6.3.2. Kits unité de la police municipale (tenue, casque, chaussures,...)	unité	225	500	112 500	unité	235	262	61 570	55%
6.4. Fonds de soutien aux initiatives de consolidation de la paix									
6.4.1. Financement de 36 micro-projets dans les différentes communes Agadez, Abalak, Tchintabaraden et Tillabery	F	1	450 000	450 000	F	1	478 929	478 929	106%
Sous-total Autres				2 661 606				2 441 414	92%
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 6)				4 013 965				3 276 117	82%
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)				-				-	0%

9. Total des coûts directs éligibles de l'Action (7+8)				4 013 965				3 276 117	82%
10. Coûts administratifs (maximum 7 % de 9, total des coûts directs éligibles de l'Action)				280 978				90 318	32%
11. Total des coûts éligibles (9+10)				4 294 943				3 366 435	78%

Danemark	1 300 000
PNUD	359 906
UE	2 635 037

1.1.1	La variation du coût unitaire est due aux arrondis dans la conversion CFA/Euro lors du montage du budget et à la conversion dollar/Euro lors du rapportage étant donné que la comptabilité du PNUD est tenue en dollar
2.1	Des coûts additionnels sont survenus lors de la mise en œuvre du projet. Il s'agit essentiellement des frais d'escorte pendant les missions de terrain. Par exemple, une mission de 10 jours coûte environ 6 millions de FCFA; l'escorte est composée de 2 véhicules transportant deux équipes de 20 éléments chacune; à cela il faut ajouter les frais d'entretien, de carburant et de communication à la charge du projet
3.1.2	Ces équipements ont été acquis avec deux fournisseurs étrangers (Toyota Gibraltar et UNOPS Copenhague) avec lesquels le PNUD a des lettres d'accord à long terme. Les écarts de coûts sont dus aux frais de transit et d'acheminement des équipements du port de Cotonou à Niamey puis de Niamey à Agadez pour les motos. A cela, s'ajoute l'achat supplémentaire avec un fournisseur local de 15 motos sur les fonds propres du PNUD au démarrage de l'activité. Ces motos seront destinées aux superviseurs de la police municipale à la fin de projet.
3.1.3	
3.3.4	L'écart est dû à la variation du cours du dollar par rapport à l'Euro et aux frais de frais d'installation et de programmation des équipements qui n'avaient pas été prévus dans le budget
3.3.8	Cette activité ne sera plus exécutée. Le montant prévu à cet effet sera proposé à la réallocation de la ligne 3.3.4
3.4.2	Ce montant sera totalement absorbé avec la LOA en cours d'exécution

4.1	Les coûts ont été sous-estimés lors de l'élaboration du budget: les multiples réparations des véhicules dues au fait de leur vétusté et les nombreuses reproductions de documents constituent les causes des dépassements. Rappelons que le projet a hérité des véhicules d'un ancien projet du PNUD.
4.2	
5.6.2	Indemnités de 14 encadreurs sur 6 mois. NB : les encadreurs n'ont pas pris fonction en même temps
5.6.3	Activité en cours. Seule la première tranche a été débloquée.
6.1.2	Il y a eu sous-estimation des coûts. Les coûts des matériaux sont largement plus élevés que prévus du fait de l'éloignement des lieux d'achat.
6.1.3	Le budget a été sous-estimé. L'apport de services techniques des structures décentralisées de l'Etat était nécessaire pour la supervision et le contrôle des opérations de terrain
6.4.1	Il s'agit du coût réel issu de la sélection des microprojets et surtout de la prise en compte du coût de l'équipement de l'école de Tezerzet qui n'avait pas été prévu au départ